

DOSSIER DE PRESSE



L'ASSOCIATION FONCIÈRE LOGEMENT PARTICIPE AU RENOUVEAU DU QUARTIER DU MAIL AU SEIN DE LA MÉTROPOLE DIJONNAISE

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE DU CÉDRE ET PLANTATION DE LA MICRO-FORêt
MERCREDI 10 DÉCEMBRE À 12 H 00

AU SEIN DE LA MÉTROPOLE DIJONNAISE, LE RENOUVEAU DU QUARTIER DU MAIL

Au sein du Quartier du Mail à Chenôve, deuxième ville de l'agglomération dijonnaise, Cécile Mazaud, Présidente de l'Association Foncière Logement, a inauguré la Résidence du Cèdre et ses quarante logements, en présence de Thierry Falconnet, Maire de Chenôve. **Cette opération marque une étape majeure dans la transformation de ce quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).**

Destinés aux salariés du secteur privé et à proximité immédiate des transports, ces nouveaux logements faciliteront le rapprochement domicile-travail des locataires et leur mobilité professionnelle. **Ils répondront ainsi aux besoins des salariés des entreprises locales.**

La résidence allie qualités environnementales, architecturales et d'usage. Elle est située à proximité du Parc urbain du Cèdre, du centre-ville de Chenôve, d'écoles, de commerces et à 300 mètres du tramway qui relie le centre de Dijon en 15 minutes.

Ce cadre de vie attractif répondra aux besoins des salariés des entreprises locales. En diversifiant l'offre résidentielle, il favorisera également mixité sociale. **Ainsi, Foncière Logement, grâce à cette nouvelle résidence participe au renouveau du Quartier du Mail et au dynamisme des entreprises.**



• LE PROJET

DES QUALITÉS ARCHITECTURALES

Un premier immeuble de 20 logements locatifs à loyer libre en R+5.
Un second immeuble de 20 logements locatifs à loyer libre en R+4.

DES QUALITÉS D'USAGE

Chacun est doté d'espaces extérieurs (balcons et terrasses), d'un cellier et d'une place de parking.

DES QUALITÉS ENVIRONNEMENTALES

La résidence respecte les normes de la RE 2020.
Elle est équipée de panneaux solaires.
Les logements sont raccordés au réseau de chauffage urbain.
La charpente est en bois, matériau sobre en eau.

CONNECTÉS AUX TRANSPORTS

À 300 mètres, l'arrêt Chenôve Centre du tramway T2 relie le centre historique de Dijon en 15 minutes.

UNE MICRO-FORÊT EN CŒUR D'ÎLOT

350 m² seront plantés pour offrir un îlot de fraîcheur, diminuer le bruit et la concentration en particules fines et favoriser la biodiversité.

• LE CALENDRIER

FÉVRIER 2024

Démarrage des travaux.

DÉCEMBRE 2025

Livraison.

• LES ACTEURS

PROPRIÉTAIRE

Foncière Logement.

PROMOTEUR ET TRAVAUX

SARL Baffy.

ARCHITECTE.

Atelier Arago.

GESTIONNAIRES

Lamy.



Crédits : Association Foncière Logement



Crédits : Association Foncière Logement



QUALITÉ ET MIXITÉ

Le quartier du Mail – comme le reste de la ville de Chenôve – s'est construit en quelques années à partir des années 1960. Face à l'enclavement du quartier et aux difficultés sociales, de premières opérations de renouvellement urbain ont été lancées.

La construction de nouveaux logements dans un objectif de diversité et de mixité sociale, l'arrivée du tramway et la création d'une salle de spectacle emblématique (Le Cèdre) ont apporté un nouveau souffle au quartier.

C'est pour amplifier cette dynamique que l'Association Foncière Logement a lancé la Résidence du Cèdre qu'elle vient d'inaugurer.

Répartis en deux immeubles de 4 et 5 étages, les 40 nouveaux logements seront destinés aux salariés du secteur privé. À proximité immédiate des transports (notamment du tramway T2 qui relie le centre-ville de Dijon en 15 minutes), ils faciliteront le rapprochement domicile-travail des locataires et leur mobilité professionnelle. **Ils répondront ainsi aux besoins des salariés des entreprises locales.**

AU SERVICE DU TERRITOIRE

Grâce aux exigences de Foncière Logement, la résidence construite par la SARL Baffy et l'Atelier Arago propose de fortes qualités architecturales et d'usage : chaque logement est raccordé au réseau de chauffage urbain. Ils sont également dotés d'espaces extérieurs (balcons et terrasses), d'un cellier ainsi que d'une place de parking.

À proximité, les locataires peuvent profiter du centre-ville de Chenôve, d'écoles, de commerces, du nouveau Parc du Cèdre et de ses deux hectares (libérés par la démolition d'un ancien centre commercial) et du centre de Dijon en 15 minutes.

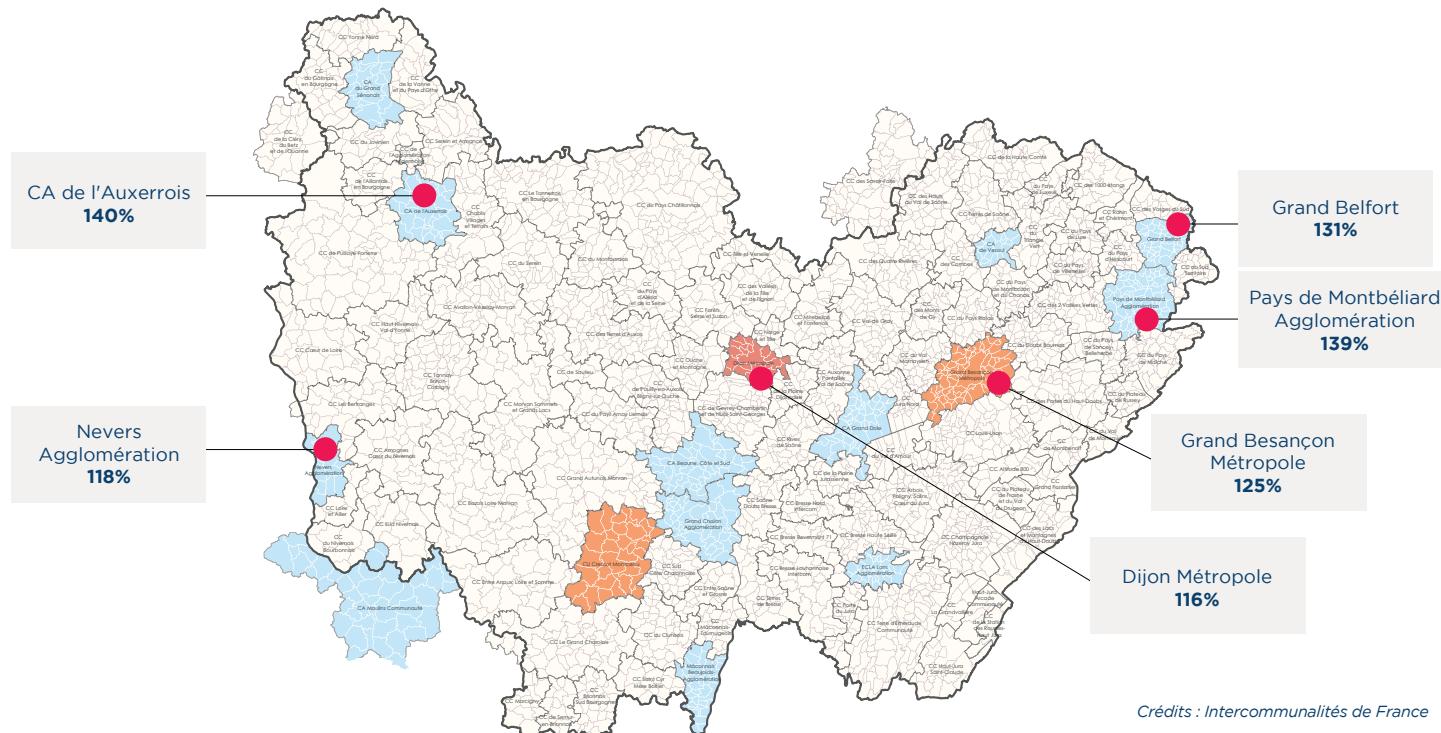
Ces qualités environnementales, architecturales et d'usage offrent un cadre de vie attractif pour les salariés des entreprises locales. En diversifiant l'offre résidentielle, les logements répondent également aux enjeux de mixité sociale. **Grâce à cette résidence, Foncière Logement participe ainsi au renouveau du Quartier du Mail et au dynamisme de toute la métropole dijonnaise.**

UNE RÉSIDENCE QUI RENFORCE LES ENGAGEMENTS DE FONCIÈRE LOGEMENT EN BOURGOGNE

En Bourgogne, Foncière Logement dispose d'un patrimoine de 231 logements conventionnés et de 394 logements à loyer libre dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). C'est l'ensemble de ce patrimoine qui participe au dynamisme du territoire.

LE RETOUR DES CLASSES MOYENNES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les locataires entrant en 2024 ont des revenus supérieurs à la moyenne des habitants de la ville, signe d'un retour des classes moyennes et d'une mixité sociale réussie.



Crédits : Intercommunalités de France

LE PROFIL TYPE DES LOCATAIRES ENTRANTS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN 2024

DE PLUS EN PLUS DE JEUNES



47%
des entrants ont moins de 35 ans

DES CLASSES MOYENNES QUI REVIENNENT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

128%

C'est, pour l'année 2024, l'écart entre les revenus moyens des locataires entrants en Bourgogne-Franche-Comté comparés à la médiane du département

UN LIEN DOMICILE-TRAVAIL FACILITÉ

23%

ont déménagé dans le même département

57%

ont déménagé dans la même ville

20%
viennent d'une autre région

DES MÉNAGES VARIÉS



52%

de familles



32%

de personnes seules



16%

de couples ou familles monoparentales

Différence notable avec les autres régions, le parc de Foncière en Bourgogne-Franche-Comté est composé de 53% de maisons.



FUTURHABLE, POUR DES LOGEMENTS DURABLEMENT HABITABLES

Cette nouvelle résidence s'inscrit dans « Futurhable », la stratégie de l'Association pour un logement durablement habitable. Aussi ambitieuse que réaliste, cette stratégie associe l'ensemble des acteurs de la construction pour accélérer la croissance de son parc de logements, tout en diminuant son impact sur l'environnement.

La résidence du Cèdre respecte les normes de la RE 2020 et dispose d'une charpente en bois - plus économique en eau. Elle est également équipée d'un système de collecte des eaux de pluie et de panneaux solaires.

Futurhable se traduit également par un programme d'enforestation, mené par Foncière Logement, dans ses résidences. Grâce à la méthode du botaniste japonais, Akira Miyawaki, les micro-forêts plantées permettent d'atteindre en 20 ans le résultat qu'une forêt atteindrait, seule, en 200 ans.

À Chenôve, l'Association - avec Alvéoles en Ville et Urban Forest - plante sa 27ème micro-forêt, ce 10 décembre 2025. Ce sont 350 m² de microforêt qui accueillent plus de 1050 jeunes plants de chêne pédonculé, charme commun, érable sycomore et champêtre, alisier torminal, tilleul à petites feuilles...

Au cœur des résidences de Foncière Logement, ces micro-forêts urbaines offrent un îlot de fraîcheur, permettent une diminution du bruit et de la concentration en particules fines, et favorisent la biodiversité. Elles sont également un facteur de bien-être pour les habitants.



LES ATOUTS DES MICRO-FÔRETS EN VILLE



-2°
en lisière de forêt



-15%
de concentration en
particules fines



-10 dB
de bruit



Plus
de biodiversité



Plus
de bien-être :
réduction du stress,
de l'anxiété

ACTION LOGEMENT ET FONCIÈRE LOGEMENT QUI SOMMES-NOUS ?

ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 58 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

FONCIÈRE LOGEMENT

Crée en 2002, Foncière Logement est une association à but non lucratif du Groupe Action Logement. L'objet de l'Association est de loger les salariés du secteur privé, grâce à des programmes locatifs ou en accession à la propriété. Ces logements participent à des missions d'intérêt général confiées par le législateur.

Grâce à un parc de plus de **35 000 logements** répartis dans toute la France, Foncière Logement s'engage concrètement pour :

- 1 **FAVORISER** l'emploi et la qualité de vie des salariés du secteur privé.
- 2 **CRÉER** la mixité sociale dans tous les territoires.
- 3 **LUTTER** contre l'habitat indigne.
- 4 **CONTRIBUER** au financement des retraites des salariés du secteur privé.



35 670 logements

C'est le parc de l'Association en exploitation en 2024

Dont les 30 200 démembrés au bénéfice des caisses de retraite des salariés du secteur privé (Agirc-Arrco).

EN 2024, FONCIÈRE LOGEMENT...

a réalisé 526 millions d'euros d'investissements ➔ livré 980 logements ➔ mis en chantier 663 logements ➔ engagé 2 430 logements